

L'économie verte au Maroc

Green Economy in Morocco.

Auteur 1 : Mariya BAH.

Auteur 2 : Ibtissame LAKHLILI.

Mariya BAH

Doctorante en sciences de gestion

Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Gestion

Faculté Polydisciplinaire de Khouribga _ Université Sultan Moulay Slimane

Ibtissame LAKHLILI

Enseignante-Chercheuse

Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Gestion

Faculté Polydisciplinaire de Khouribga _ Université Sultan Moulay Slimane

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BAH .M & LAKHLILI .I (2026) « L'économie verte au Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 3573– 3572.



DOI : 10.5281/zenodo.21293757

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé :

Notre article s'intéresse au concept de l'économie verte au Maroc, elle est considérée comme un axe de développement qui contribuera à la diversification de l'économie et à la création d'emplois.

Ainsi c'est une économie qui peut être définie comme une économie possédant les caractéristiques suivantes : De faibles émissions de CO₂, une gestion durable des ressources, et qui est socialement inclusive.

Le Maroc est confronté à plusieurs défis environnementaux progression de la désertification, fragilisation des espaces forestiers, diminution du potentiel des ressources hydriques, dégradation accentuée des écosystèmes, perte de la biodiversité, etc., à cet effet l'économie verte pourrait lui présenter une opportunité pour repenser son développement économique de manière stratégique et durable.

Dans cette perspective l'objectif de notre recherche est de mettre en lumière les politiques publiques mises en place par le Maroc pour une transition vers une économie verte.

Mots-clés:

Economie verte, développement durable, politique publique, environnement.

Abstract :

This article focuses on the concept of green economy in Morocco, which is considered a key development pathway contributing to economic diversification and job creation. The green economy can be defined as a economy characterised by low CO₂ emissions, sustainable resource management, and social inclusiveness.

Morocco faces several environmental challenges, including increasing desertification, the degradation of forest areas , declining water resources, accelerated ecosystem deterioration, and biodiversity loss. In this context, the green economy represents an opportunity to rethink economic development in a strategic and sustainable manner.

From this perspective, the objective of this research is to highlight the public policies implemented by Morocco to support the transition toward a green economy.

Keywords :

Green economy, sustainable development, public policies, environment.

Introduction :

Le développement durable est un développement qui satisfait les besoins humains et qui préserve l'environnement des générations présentes et futures. Il est basé sur le respect de l'environnement, la justice sociale par la lutte contre l'exclusion et les discriminations.

Ainsi le développement durable est un but vital à long terme mais pour l'atteindre il faut une économie verte, en termes pratiques, elle est considérée comme une approche orientée vers l'action pour atteindre les objectifs du développement durable. En outre l'économie verte correspond à un mode de développement économique basé sur la viabilité écologique, la rentabilité économique et l'inclusion sociale, en d'autres termes l'économie verte s'inscrit dans le cadre des objectifs du développement durable.

En outre l'économie verte englobe une utilisation des moyens afin de réduire, recycler et réutiliser le maximum possible la production économique. De plus elle vise à encourager l'investissement dans les énergies renouvelables (par exemple le solaire, l'éolien, la géothermie) avec l'utilisation des lois et des politiques d'exploitation.

Dans ce cadre le Maroc a mis en place plusieurs réformes politiques, institutionnels, juridiques et socioéconomiques notamment la mise en place de la charte nationale de l'environnement et du développement durable, ce processus a été renforcé par d'autres mesures notamment ; l'intégration des principes de développement durable dans les stratégies sectorielles, la mise en oeuvre de la Stratégie de Mise à Niveau de l'Environnement (MANE) et l'initiative Nationale pour le développement Humain (INDH).

Cependant malgré toutes les mesures instaurées, les problèmes de l'environnement continuent toujours d'évoluer à titre d'exemple ; la dégradation des ressources naturelles et la biodiversité naturelle, la pollution de l'air, désertification des sols. Dans ce contexte l'économie verte s'est présentée comme une voie pour concrétiser les objectifs du développement durable avec ses trois piliers économiques, environnemental et social. A cet effet l'économie verte pourrait offrir au Maroc un nouveau cadre pour repenser son développement économique de manière stratégique et durable.

Le présent article propose une revue de littérature sur l'économie verte au Maroc, ainsi la problématique de cette recherche s'articule autour de la question suivante : Quelles sont les politiques publiques mises en place par le Maroc pour promouvoir l'économie verte ?

Pour répondre à notre question centrale, d'abord nous allons présenter le cadre conceptuel de l'économie et verte et sa relation avec le développement durable, ensuite nous allons mettre en

exergue les différentes politiques publiques mises en place par le Maroc pour promouvoir une économie verte et durable.

I-Cadre conceptuel :

Le développement durable et la protection de l'environnement sont devenus un enjeu important dans la communauté internationale, cependant malgré les études et les recommandations faites, la mise en pratique du développement durable ainsi que son opérationnalisation se sont toutefois révélés une tâche très complexe, ¹de ce fait l'économie verte présente une solution pour promouvoir un développement durable.

1.L'économie verte ; Concept et définitions :

L'économie verte est un concept développé dans le contexte du développement durable, selon la définition donnée par le programme des Nations Unies pour l'Environnement est « Une économie qui produit un mieux-être humain et assure l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques sur l'environnement et les pénuries écologiques » (PNUE, 2011).

Ainsi selon (Frérot, 2011) L'économie verte est une forme de refondation de développement dans une voie durable qui prend en considération la protection de l'environnement, capables de réduire l'intensité énergétique et l'intensité carbone de la production, et de créer de nouveaux emplois ».

Pour le (BIT 2018) dans ce type d'économie verte « La croissance des revenus et de l'emploi provient d'investissements publics et privés qui réduisent les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique et empêchent la perte de biodiversité ».

Une économie verte est une économie à faibles émissions de carbone, propre dans sa production, basée sur le partage, la circularité, la collaboration, la résilience, les opportunités et l'interdépendance². Elle permet de passer du modèle classique de croissance systémique à un modèle dans lequel le bien-être des êtres humains est primordial, avec une économie des

¹ ARIB F. (2014), « Les services dans l'économie verte au Maroc: Opportunités de création d'emplois et défis d'innovation », in Servicios en el Área de Libre Comercio Euromediterránea. Libro de Actas Euro-Mediterranean Services Congress p.602.

² Programme des Nations Unies pour l'environnement, Uncovering Pathways towards an Inclusive Green Economy: A Summary for Leaders (PNUE, 2015). Voir également Programme des Nations Unies pour l'environnement, Green Economy: Developing Countries Success Stories (PNUE, 2010)

ressources naturelles, ce qui permet de réaliser une croissance et une consommation sans dépasser la capacité de la planète.

Selon J. Fosse l'économie verte nécessite une croissance au niveau des revenus et des emplois qui émane des investissements publics et privés dont les activités minimisent l'intensité du carbone émis et la pollution de l'environnement et qui utilisent les ressources naturelles d'une manière rationnelle (Fosse, Juin 2014).

L'économie verte est un mode de développement économique basé sur la viabilité écologique, la rentabilité économique et l'inclusion sociale, un concept qui vise une généralisation du développement durable et conduit les agents économiques à respecter l'environnement. Greffet P et al (2012) confirme qu'il existe deux approches pour définir et évaluer une activité verte : La première est une approche par les impacts c'est-à-dire une activité est considérée comme verte lorsqu'elle est moins consommatrice de ressources, la deuxième approche est une approche par la finalité économique autrement dit elle vise la protection de l'environnement.

L'économie verte s'inscrit dans le cadre d'une transition écologique, elle concerne notamment :

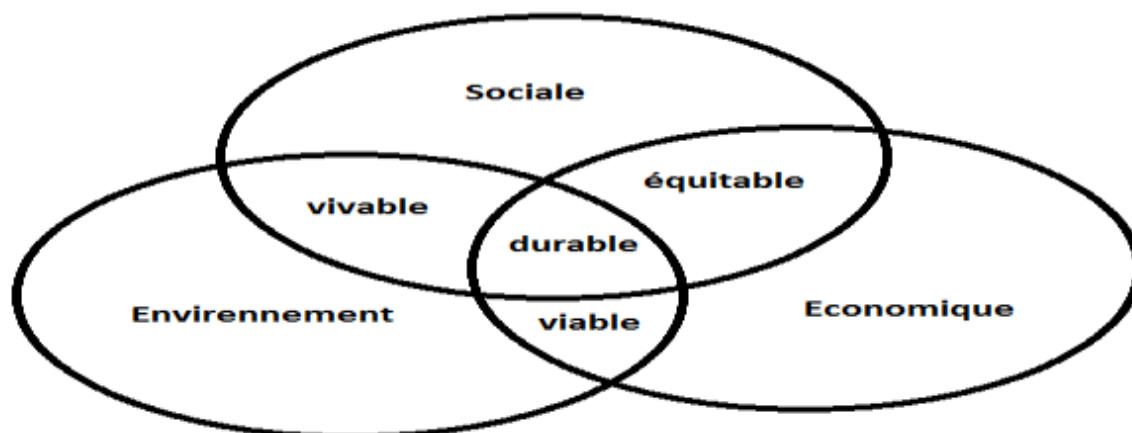
- La rénovation thermique des bâtiments.
- L'adaptation des transports et de l'aménagement des territoires.
- La production, le stockage et les usages des énergies.
- La sobriété en eau.
- La préservation et la restauration des écosystèmes.
- L'économie circulaire.
- La moindre dépendance aux ressources rares.

L'économie verte est le développement durable sont deux concepts liés, la mise en œuvre de l'un nécessite l'existence de l'autre. En effet, le développement de l'économie verte ne trouve sa totale abondance que si elle est circonscrite dans le cadre d'une stratégie globale de développement durable.

2 : Quelle articulation entre « Economie Verte » et « Développement Durable » ?

Le développement durable est une forme alternative et vertueuse pour un développement équilibré permettant l'intégration des dimensions économiques, environnementales et sociales. Il est apparu la première fois dans les années 1980, le terme est popularisé grâce au rapport de Brundtland et la conférence de Rio en 1992. Selon le rapport de Brundtland le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

La réalisation du développement durable ne sera possible que si les piliers environnementaux et sociaux (...) sont traités sur un pied d'égalité avec le pilier économique."(Directeur du PNUE, 2011).



Source: (Katsongo, 2020, p. 7)

Figure N°1- Les trois piliers du développement durable :

Pour le PNUE l'économie verte ne remplace pas le développement durable parce que ce dernier est beaucoup plus large, en effet il est considéré comme un modèle de développement mondial. Par ailleurs la réalisation d'un développement durable nécessite de mettre en place une stratégie économique compatible, de ce fait l'économie verte a émergé pour définir une stratégie dont la mission serait de concrétiser les dimensions du développement durable, l'économie verte est définie par (PNUE, 2011) comme une économie avec les caractéristiques suivantes : De faibles émissions de CO₂, une gestion durable des ressources, et qui est socialement inclusive».

Ainsi dans le document final de la conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons », les gouvernements ont confirmé le rôle principal de l'économie verte dans la mise en oeuvre du développement durable et ont reconnu que si l'on ne changeait pas de modèle économique, les objectifs du développement durable resteraient hors de portée. Autrement dit aucune transition vers le DD n'est possible sans l'adoption d'une économie verte qui respecte l'environnement.

Le Maroc est parmi les pays engagé pour réussir la transition vers un modèle de développement durable, dans la stratégie nationale de développement durable l'économie verte est considérée comme un enjeu prioritaire.

II-Economie verte au Maroc ; Etat des lieux :

Le Maroc est confronté aux effets du changement climatique et à des déséquilibres environnementaux préoccupants, dans ce cadre notre pays est appelé à faire face aux enjeux liés à l'accélération de son processus de développement.

1 : L'engagement environnemental du Maroc :

Le Maroc est confronté à plusieurs défis environnementaux notamment la déforestation, urbanisation et la surexploitation des ressources biologiques, dégradation intense des forêts, de la biodiversité, du littoral, ainsi le stress hydrique, des difficultés au niveau de la gestion des déchets, une forte dépendance énergétique et son impact sur les finances publiques. Davantage, au Maroc le modèle du développement appliqué durant les dernières décennies a montré ces insuffisances, d'où l'obligation de mettre en œuvre un modèle qui respecte les principes de développement durable.

La notion de développement durable est le résultat d'une réflexion suite à une forte pression exercée sur la planète, des pressions environnementales, sociétales et industrielles ce qui impacte d'une manière directe la planète et l'humanité.

Au Maroc le souci de l'environnement n'est pas nouveau, depuis les années 1960 plusieurs initiatives ont été mises en place dont les plus emblématiques sont : La politique des barrages afin de lutter contre les effets de la sécheresse, la mise en place du plan d'action national pour l'Environnement (PANE) en 2002, ainsi la signature d'un nombre d'accords internationaux pour la protection de la couche d'ozone (Protocole de Kyoto en 2002, etc.). De plus en 2009 le Maroc a lancé la Charte nationale de l'environnement et du développement durable, elle pose sur le droit de chaque citoyen de vivre dans un environnement sain et le devoir mutuel de protéger cet environnement. En 2013 le gouvernement marocain a mis en place le ministère délégué chargé de l'environnement pour concrétiser la volonté nationale de protéger l'environnement. Cette action environnementale a été opérationnalisée par le renforcement du cadre juridique et la mise en place des outils de suivi et d'évaluation, ainsi par une coopération internationale et des actions de sensibilisation.

Dans la même perspective la constitution de 2011 a consacré plusieurs articles sur la protection de l'environnement et du développement durable :

Article 31: L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des

citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits: à l'accès à l'eau et à un environnement sain; au développement durable.

Article 152: Le Conseil économique, social et environnemental peut être consulté par le Gouvernement, par la Chambre des représentants et par la Chambre des conseillers sur toutes les questions à caractère économique, social ou environnemental. Il donne son avis sur les orientations générales de l'économie nationale et du développement durable.

De plus le Maroc a renforcé le cadre juridique par la promulgation de plusieurs lois environnementales :

- **La loi 12-03 :** Elle concerne les projets qui risquent d'avoir des effets négatifs sur le milieu biophysique et humain ce qui nécessite une validation du comité national des études d'impact sur l'environnement si leur montant excède 200 millions de dirhams.

- **La loi 28-00 :** Elle concerne la gestion des déchets afin d'assurer la protection de la santé, de l'homme, la faune, la flore, les eaux, l'air, le sol, les écosystèmes, les sites et paysages et l'environnement en général contre les effets nocifs des déchets.

- **La loi sur la pollution de l'air :** Elle a pour objectif de lutter contre les émissions de polluants atmosphériques qui impactent la vie des êtres humains et l'environnement en général.

- **La loi sur l'eau :** Elle organise la gestion institutionnelle de l'eau et fixe les sanctions.

Selon (BENMAHANE, 2018) le Maroc s'est orienté vers l'économie verte pour faire face à plusieurs problèmes notamment :

- Un retard accumulé en matière de gestion des déchets solides et liquides qui génère des problèmes de salubrité publique et entrave le développement des activités économiques.

- Une forte dépendance énergétique (dépendance presque totale 95% à l'égard de l'extérieur) (Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unis, 2014) et ses effets négatifs sur les équilibres extérieurs et sur les finances publiques.

- Une pression sur la biodiversité, suite à des facteurs socioéconomiques (déforestation, urbanisation et la surexploitation des ressources biologique).

- Une situation de stress hydrique et ses incidences sur des secteurs clés de l'économie marocaine dont l'agriculture et le tourisme.

Face à cette situation le gouvernement marocain a mis en place une série de politiques publiques afin de promouvoir une économie verte et respectueuse de l'environnement.

2-Les stratégies sectorielles vertes au Maroc pour un ancrage de l'économie verte :

Le Maroc a mis en place une stratégie de l'économie verte qui renvoie au concept de développement durable, elle vise à généraliser le respect de l'environnement. Dans ce cadre plusieurs politiques ont été entreprises afin de promouvoir une économie respectueuse de l'environnement.

- ❖ **La Stratégie nationale de l'Efficacité Energétique :** Dotée d'un investissement de 21 milliards de dirhams, elle ambitionne de diminuer la facture énergétique de 15% à l'horizon 2030 (BENMAHANE, 2018) ,la stratégie nationale d'efficacité énergétique (SNEE) est élaborée par l'Agence Nationale pour le Développement des Energie Renouvelables et de l'Efficacité Energétique³ (ANDEREE), son objectif est de donner la priorité aux énergies renouvelables, ainsi elle constitue une solution pour alléger la facture énergétique au Maroc qui représente environ 8,3% du PIB national⁴ (65,5 milliards de dirhams).En raison de la forte hausse des cours du pétrole sur le marché international, la facture énergétique globale du Maroc pèse lourdement sur le budget de l'Etat.

Afin d'impulser les énergies renouvelables au Maroc, deux projets ont été instaurés : Le programme intégré d'énergie solaire, le programme éolien.

-Le programme intégré d'énergie solaire : Est un projet dans le cadre de la stratégie énergétique, il contribuera à la réduction de la dépendance énergétique, à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions des gaz à effet de serre, et la lutte contre les changements climatiques. Les travaux de la première tranche du complexe d'Ouarzazate, Nour1, de capacité de 160 MW de thermosolaire, ont commencé en mai 2013. Selon le Ministre de l'énergie et des mines, le coût global du Plan solaire est estimé à 70 milliards de dirhams (Douiri, 2013).

-Le programme éolien : Le projet de l'énergie éolienne est élaboré dans le cadre de la stratégie énergétique sous les hautes Directives Royales, ce projet permettra d'éviter l'émission de 5,6 millions de tonnes de CO₂ par an.

-Le Plan Maroc Vert :

Suite à un contexte mondial marqué par plusieurs défis de la sécurité alimentaire, des changements climatiques, l'augmentation des prix des produits agricoles, dans ce fait le Maroc

³ Conseil Economique et Social, (2012), « Résumé exécutif du projet de rapport sur l'économie verte, « Opportunités de création de richesses et d'emplois » p.p.9-11.

⁴ Note de conjoncture, Direction des Etudes et des Prévisions Financières, Ministère de l'économie et des finances, N° 214, Décembre 2014.

a mis en place une stratégie agricole nommée le plan Maroc Vert (PMV), elle ambitionne d'améliorer la performance du secteur agricole, lutter contre la pauvreté par l'augmentation du PIB agricole, et l'accroissement des exportations. « Ainsi, il s'est donné pour objectifs de faire passer le PIB agricole de 70 à 100 milliards de dirhams, la création de 1,5 million d'emplois dans le secteur, et de multiplier par « deux ou trois fois le revenu agricole pour 3 millions de ruraux⁵ ».

-Programme National d'Assainissement liquide :

Le programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) consiste à la réhabilitation et l'extension des réseaux d'assainissement, au renforcement du réseau pluvial, dont le coût global est estimé à 80 milliards de dirhams.

Ce projet vise la réalisation des stations d'épuration de 330 villes et centres urbains avec un total de plus de 10 millions d'habitants avec une amélioration environnementale des bassins hydrauliques.

Ainsi ce projet ambitionne à donner plus d'importance à l'assainissement liquide, réaliser un progrès dans le domaine de l'assainissement et de l'épuration des eaux usées et atteindre un taux de raccordement global au réseau d'assainissement de 80% en milieu urbain.

Ainsi, parmi les autres principaux impacts du PNA sont l'amélioration des conditions sanitaires dans les communes concernées, la création d'emploi, et le développement touristique.

-Programme National de Prévention de la Pollution Industrielle (PNPPI) :

La protection de l'environnement et de la santé des citoyens exige la réduction des rejets de substances polluantes, de ce fait le gouvernement marocain a mis en place un programme national de prévention et de lutte contre la pollution industrielle (PNPPI), ce projet vise la promotion des méthodes de prévention de la pollution notamment par la réduction des émissions et des déchets ainsi la mise en application des lois et règlements environnementaux.

Le PNPPI permettrait d'harmoniser et de planifier l'ensemble des actions que l'Administration et le secteur privé doivent réaliser dans le but de prévenir la pollution. Il permettrait de promouvoir et de mettre en œuvre des méthodes de prévention auprès du secteur privé en concentrant les efforts sur la réduction des émissions et des déchets et sur la mise en application des lois et règlements environnementaux.

⁵ AKESBI N. (2014), « Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux Les investissements verts dans l'agriculture au Maroc ».

-Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) :

Dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'intérieur, et le département de l'environnement, le programme national pour la gestion des déchets ménagers et assimilés (PNDM) a vu le jour, il vise à assurer la collecte des déchets ménagers pour atteindre un taux de collecte en milieu urbain de 90% en 2020 et 100% en 2030, ainsi développer le tri et la valorisation des déchets (recyclage, compostage et production d'énergie) et créer des emplois. La transition vers une économie verte et respectueuse de l'environnement et susceptible d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesses et d'emplois durables. Selon (BENMAHANE, 2018) des efforts complémentaires sont attendus dans les domaines suivants : Adaptation et application de la réglementation, fiscalité environnementale, tarification des biens et services environnementaux, mécanismes de financement durables et adaptés, mobilisation des connaissances et de l'innovation et enfin le suivi-évaluation.

Conclusion :

Le Maroc considère l'économie verte comme un enjeu prioritaire, clairement mentionné dans stratégie nationale de développement durable, qui vise la préservation de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la valorisation des ressources, la création d'emplois, l'amélioration de la performance industrielle, et qui participe à l'équilibre des territoires.

Le monde ne doit plus seulement chercher la croissance économique, il est devenu nécessaire de passer un autre modèle économique qui laisse plus de place au bien-être des populations et qui préserve les ressources naturelles de notre planète au lieu de les épuiser.

Le verdissement de l'économie se présente comme une formule nouvelle de soutenabilité économique et environnementale. La transition vers une économie verte est un processus exigeant qui nécessite des changements profonds et une réglementation appropriée.

Afin de favoriser le développement d'une économie verte au Maroc, ça nécessite d'améliorer l'efficacité du cadre réglementaire et institutionnel, parce que une application effective des lois en matière de respect de l'environnement est importante pour la transition vers une économie verte .Ainsi mettre en place des actions de sensibilisation des citoyens pour changer le comportement vers des citoyens responsables avec une approche participative .

Bibliographie :

ARIB F. (2014), « Les services dans l'économie verte au Maroc: Opportunités de création d'emplois et défis d'innovation », in Servicios en el Área de Libre Comercio Euro-mediterranéen. Libro de Actas Euro-Mediterranean Services Congress p.602.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, (2011) « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs ».

Douiri F. (2013). « Stratégie énergétique nationale – Fouad Douiri dresse son bilan » (propos recueillis par I. Bouhrara), Finances News Hebdo, Casablanca, 11 juillet.

FREROT. (2011, Mai 23). Question d'Europe.

BIT (2018), Emplois et questions sociales dans le monde, une économie verte et créatrice d'emplois, Genève.

Programme des Nations Unies pour l'environnement, Uncovering Pathways towards an Inclusive Green Economy: A Summary for Leaders (PNUE, 2015). Voir également Programme des Nations Unies pour l'environnement, Green Economy: Developing Countries Success Stories (PNUE, 2010).

Fosse, J. (Juin 2014). Amélioration de l'environnement des affaires dans la région sud de la méditerranée. Dans G. I. Eurecna (Éd.), Economie verte : Document de contextualisation au Niveau international et euro-méditerranéen, Séminaire National pour Le Maroc.

Greffet P et al, "Définir et quantifier l'économie verte", Dossier : L'économie Françoise, édition 2012.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA12e_D3_eco_ver.pdf.

Katsongo, K. (2020). Préservation de la forêt en RDC ,Pour un mécanisme REDD+ au service du développement durable. Paris: Éditions L'Harmattan,Études africaines.

- ❖ **Conseil Economique et Social, (2012)**, « Résumé exécutif du projet de rapport sur l'économie verte, « Opportunités de création de richesses et d'emplois » p.p.9-11.
- ❖ **Note de conjoncture, Direction des Etudes et des Prévisions Financières**, Ministère de l'économie et des finances, N° 214, Décembre 2014.
- ❖ **AKESBI N. (2014)**, « Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux Les investissements verts dans l'agriculture au Maroc ».
- ❖ **BENMAHANE, M. (2018)**. Économie verte et développement durable au Maroc: Bilan et perspectives. Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit (JEMED) , 01 (01), 39-50.